Nécessité d'une coordination

Les délégués du Canada ont beaucoup insisté sur la nécessité de coordonne les divers programmes économiques des Nations Unies et ceux de l'extérieur de façon à assurer l'emploi le plus rationnel possible des ressources financières h cré peu abondantes. Comme l'a fait observer M. David Owen, président exécuti du Bureau d'assistance technique, on recherche, aux Nations Unies, non plus à éviter les chevauchements et les doubles emplois, mais à rehausser la valeur des programmes par des efforts concertés pour que chaque mesure soit pris au moment le plus opportun et que la répartition des ressources soit le plus efficace.

Les représentants du Canada se sont également efforcés de créer des con ditions administratives et financières qui assureraient le bon fonctionnement des programmes nouveaux ou supplémentaires. Répondant au questionnaire des Nations Unies, le Gouvernement du Canada a signalé que sa décis of définitive touchant l'établissement d'un fonds semblable au Fonds spécia "déprendrait très largement de l'existence d'un mécanisme administrati capable d'assurer à ce fonds un fonctionnement efficace. Le Gouvernemen canadien voudrait s'assurer aussi au préalable qu'un nouveau fonds de c genre bénéficierait d'un appui suffisant, sans lequel il ne pourrait remplirôle qui lui serait dévolu". Mme Ellen L. Fairclough, secrétaire d'État, examiné le 3 décembre 1957, devant la Deuxième Commission, la question d Fonds spécial étudiée à la douzième session de l'Assemblée générale. Mini Appui Fairclough a déclaré: "Il convient de s'assurer de la collaboration de la Banqu internationale pour le programme prévu de projets spéciaux". En effet, Banque possède une expérience remarquable dans le domaine de la mise e valeur économique des pays insuffisamment développés. Les représentants d Canada se sont énergiquement prononcés pour la thèse selon laquelle les con tributions aux programmes d'aide économique devraient, autant que possible être versées en monnaies convertibles, librement utilisables selon les exiger de chaque programme.

Importance d'une entente unanime

Les représentants du Canada n'ont jamais perdu de vue le désir du Gouve nement canadien d'éviter des divergences d'opinion trop profondes dans domaine, entre les pays bénéficiaires et les nations "donatrices" en puissant ou, tout simplement, les pays appartenant au monde occidental. Dans leuf interventions au sein du Conseil économique et social ou de l'Assemblé générale, les délégués canadiens étaient animés de l'espoir d'éviter un aban lu des discussions entre les pays intéressés. A certains moments tout sembla perdu, et la situation avait paru particulièrement critique pendant la ving quatrième session du Conseil. Dans la péroraison de son discours du 3 décembre Mme Fairclough a signalé qu'une aide économique accordée aux pays son développés, dans le cadre des Nations Unies, est une question sur laquelle est possible d'obtenir un accord unanime, et sur laquelle il est indispensable l'obtenir, si l'on veut que les programmes des Nations Unies soient couror n'estate de la litte de la de succès".

Songeant aux difficultés survenues au cours de la vingt-quatrième session du Conseil économique, les représentants du Canada et d'autres pays membre ont étudié les moyens d'éviter que des obstacles ne surgissent au sein de douzième session de l'Assemblée générale. La délégation des Etats-Unis a 40 mis un projet visant à l'expansion du Programme élargi d'assistance technique

AFFAIRES EXTÉRIEURES

darler olitic les, a sic

ouj

epré

ffore

najo

•déra

ono

brmi

ne a

fficie

e poi

ment

éco dission omm

cours c

Nation

Et dan

et

Unies. de pla au

Deu près ses de noti

ph

sont ér l**e**s Étal altous

uh reg eh 195

débats